



## VILLE DE POINTE-CLAIRE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE (QUÉBEC) LE LUNDI 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2010 À 19 H 33, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT LIVRÉ PAR LA DIVISION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE LE JEUDI 28 OCTOBRE 2010.

PRÉSENTS : Son Honneur le maire M. Bill McMurchie et messieurs les conseillers P. Bissonnette, J.-P. Grenier, A. Iermieri, J.R. Labbé, D. Smith, E. Sztuka et M. Trudeau, formant ainsi quorum du conseil.

ABSENT : Monsieur le conseiller Rob Geller.

Me J.-D. Jacob, directeur général et Me Lucie Tousignant, greffière sont également présents.

**2010-596** APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri  
Appuyé par monsieur le conseiller Trudeau, et unanimement  
D'approuver l'ordre du jour dressé en regard de la présente séance.

**2010-597** RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), monsieur le maire Bill McMurchie fait rapport sur la situation financière de la municipalité et dépose une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 10 000 \$ pour l'année 2010.

**2010-598** ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL - VERSION FRANÇAISE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Smith  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement  
D'approuver la version française du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 octobre 2010.

**2010-599** ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL - VERSION ANGLAISE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Smith  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement  
D'approuver la version anglaise du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 octobre 2010.

**2010-600** PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

Claude Arsenault, au nom de la Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire : Remerciements aux membres du conseil pour leur contribution à la réalisation et à la distribution du calendrier historique. Renouvellement du partenariat avec la Ville lors de la publication de son livre à l'occasion du tricentenaire.

John Carlon, 110, avenue Prince-Rupert, Pointe-Claire : (Inondations du 11 juillet 2009 et 9 juillet 2010) Impacts des travaux d'infrastructures à être effectués dans les avenues Sedgfield et Alston sur les résidences de l'avenue Prince-Rupert.

Demande des renseignements relativement aux travaux d'infrastructures à l'angle des boulevards Brunswick et Saint-Jean,

plus précisément en ce qui concerne les phases 1 et 4 ainsi que la date d'achèvement des travaux.

Date d'exécution des travaux d'installation d'un clapet anti-retour à sa résidence, suite au dépôt de 1 000 \$.

Terrence Meehan, 117 avenue Prince-Rupert, Pointe-Claire : (Inondations du 11 juillet 2009 et 9 juillet 2010) Coût impliquant l'installation d'une soupape principale au lieu de soupapes individuelles. Inquiétude de la nécessité de couper des arbres.

Peter Blondin, 159, avenue Broadview, Pointe-Claire: Considérer l'installation d'une tour de télécommunication ailleurs que dans le parc Beck.

Barbara Smith, 161, avenue Broadview, Pointe-Claire: Installation d'une tour de télécommunication dans le parc Beck. Inquiétude en ce qui concerne les oiseaux et la santé des enfants.

Susan Weaver, 10, avenue du Bras-d'Or, Pointe-Claire: Indique être contre l'installation d'une tour de télécommunication dans le parc Beck.

Roland Michaud, 145, avenue Cartier, Pointe-Claire : Installation d'une tour de télécommunication au CLSC situé sur l'avenue Cartier. Protection des intérêts des citoyens par la municipalité.

Barbara Smith, 161, avenue Broadview, Pointe-Claire: Installation d'une tour de télécommunication dans le parc Beck. Considérer le secteur industriel au lieu des secteurs résidentiels.

Roland Michaud, 145, avenue Cartier, Pointe-Claire : Installation d'une tour de télécommunication au CLSC situé sur l'avenue Cartier. Déficience dans le processus d'information et de consultation.

Linda Dewitt, 320, avenue Saint-Louis, Pointe-Claire : Installation d'une tour de télécommunication dans le parc Beck. Déploie la procédure utilisée pour aviser les citoyens lors d'une modification au règlement de zonage.

Susan Weaver, 10, avenue du Bras-d'Or, Pointe-Claire : Installation d'une tour de télécommunication dans le parc Beck. Publication de l'avis public de consultation sur la modification au règlement de zonage à l'égard de l'installation des tours de télécommunication.

Denis Brunelle, 426, avenue Delmar, Pointe-Claire : Pouvoir d'expropriation des compagnies de télécommunication.

Susan Weaver, 10, avenue du Bras-d'Or, Pointe-Claire : Démarche par la municipalité auprès d'Industrie Canada à l'égard de l'installation de tours de télécommunication sur le territoire de Pointe-Claire.

Simon Kunz, 10, avenue du Bras-d'Or, Pointe-Claire : Installation d'une tour de télécommunication dans le parc Beck. Inquiétude en ce qui concerne la coupe d'arbres.

Linda Dewitt, 320, avenue Saint-Louis, Pointe-Claire : Installation d'une tour de télécommunication dans le parc Beck. Déploie la façon dont les citoyens sont avisés. Les membres du conseil doivent représenter les citoyens auprès de la compagnie Rogers.

Peter Blondin, 159, avenue Broadview, Pointe-Claire: Installation d'une tour de télécommunication dans le parc Beck. Impact sur l'évaluation des propriétés.

Linda Dewitt, 320, avenue Saint-Louis, Pointe-Claire: Installation d'une tour de télécommunication dans le parc Beck. Report de la signature d'un bail avec la compagnie Rogers.

Peter Blondin, 159, avenue Broadview, Pointe-Claire : Bail avec la compagnie Rogers relativement à l'installation d'une tour de télécommunication dans le parc Beck.

Denis Brunelle, 426, avenue Delmar, Pointe-Claire : Bail avec la compagnie Rogers relativement à l'installation d'une tour de télécommunication dans le parc Beck.

Roland Michaud, 145, avenue Cartier, Pointe-Claire : Installation d'une tour de télécommunication au CLSC situé sur l'avenue Cartier. Combien d'emplacements ont été considérés dans ce dossier.

Rodney Troy, 102, avenue Seignior, Pointe-Claire : Installation d'une tour de télécommunication dans le parc Beck. Manque de parcs et d'espaces verts. De telles tours ne devraient pas être érigées dans les parcs.

(Inondations du 11 juillet 2009 et 9 juillet 2010) – Questionne le dépôt de 1 000 \$ requis pour l'installation d'un clapet anti-retour ainsi que l'impact relatif à l'exécution de ces travaux.

Marcel Montpetit, 9, avenue du Golf, Pointe-Claire : Points 10.03, 10.04 et 10.05 de l'ordre du jour à l'égard d'avis de motion pour des règlements d'emprunt relatifs à l'exécution de travaux d'infrastructures à l'angle des boulevards Brunswick et Saint-Jean, dans les avenues Sedgfield et Alston ainsi que l'aménagement d'une piste cyclable longeant le boulevard Saint-Jean. Demande des explications en ce qui concerne les phases indiquées pour chacun des projets de règlement d'emprunt.

Remerciement au conseil à l'égard de la distribution des calendriers du centenaire.

Rodney Troy, 102, avenue Seignior, Pointe-Claire : Félicite le conseil pour la construction de la nouvelle piscine.

*Monsieur le conseiller E. Sztuka quitte la séance à 21 h 11.*

**2010-601**      ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO PC-2713-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO PC-2713 SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS À CERTAINS FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette

Appuyé par monsieur le conseiller Smith, et unanimement

RÉSOLU :

D'adopter le règlement portant le numéro PC-2713-2 et modifiant le règlement PC-2713 sur la délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires et employés, le règlement PC-2761 décrétant des règles de contrôle et de suivi budgétaire et la Politique des variations budgétaires et abrogeant le règlement PC-2713-1 modifiant le règlement PC-2713 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés.

**2010-602**      ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO PC-2710-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO PC-2710 CONCERNANT LE COMITÉ CONSULTATIF DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE POINTE-CLAIRE

ATTENDU QU'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

**RÉSOLU :**  
Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri  
Appuyé par monsieur le conseiller Labbé, et unanimement  
D'adopter le règlement portant le numéro PC-2710-2 et modifiant le règlement numéro PC-2710 concernant le Comité consultatif de la Bibliothèque publique de Pointe-Claire.

**2010-603** AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT À LONG TERME ET UNE DÉPENSE DE 13 500 000 \$

Monsieur le conseiller Iermieri donne avis à l'effet qu'un projet de règlement décrétant un emprunt à long terme et une dépense de 13 500 000 \$ pour divers travaux d'infrastructures à l'angle des boulevards Brunswick et Saint-Jean jusqu'à l'intercepteur de la Ville de Montréal (phases 1 et 4), sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance.

**2010-604** AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT À LONG TERME ET UNE DÉPENSE DE 1 800 000 \$

Monsieur le conseiller Grenier donne avis à l'effet qu'un projet de règlement décrétant un emprunt à long terme et une dépense de 1 800 000 \$ pour l'aménagement d'une piste cyclable longeant le boulevard Saint-Jean, entre les avenues Sedgfield et Douglas-Shand (phase 2), sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance.

**2010-605** AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT À LONG TERME ET UNE DÉPENSE DE 7 200 000 \$

Monsieur le conseiller Grenier donne avis à l'effet qu'un projet de règlement décrétant un emprunt à long terme et une dépense de 7 200 000 \$ pour la reconstruction des infrastructures dans l'avenue Sedgfield, entre le boulevard Saint-Jean et l'avenue Alston ainsi que dans l'avenue Alston, entre le boulevard Hymus et l'avenue Sedgfield (phase 3), sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance.

**2010-606** APPROBATION – PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – 21, AVENUE DE L'ÉGLISE, POINTE-CLAIRE

ATTENDU QUE le Règlement numéro PC-2628-9 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale applicable aux bâtiments d'intérêt patrimonial et aux secteurs anciens de Pointe-Claire auquel est assujettie la propriété identifiée par le lot n° 62-33 et située au 21, avenue de l'Église exige que préalablement à l'émission d'un certificat d'autorisation et/ou d'un permis de lotissement et/ou de construction, les plans soient soumis pour approbation par le conseil;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale mentionnés ci-dessous à sa réunion du 20 septembre 2010.

**RÉSOLU :**  
Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette  
Appuyé par monsieur le conseiller Trudeau, et unanimement  
D'approuver les documents suivants, avec la condition que ceux-ci soient soumis pour analyse à la Ville de Montréal en ce qui concerne le programme d'aide à la restauration:

1. L'estimé préliminaire pour les fenêtres «Norwood» préparé par la société «Archome» soumis auprès du Service d'urbanisme le 20 septembre 2010 et l'estimé préliminaire pour les fenêtres «Norwood» préparé par la société «Norwood Windows and Doors», soumis auprès du Service d'urbanisme le 7 septembre 2010; et

2. L'estimé préliminaire pour les fenêtres «Lepage» préparé par la société «Les industries Martin» et soumis auprès du Service d'urbanisme le 7 septembre 2010

relativement à la restauration et au remplacement des fenêtres au 21, avenue de l'Église (J. Gauthier), ceux-ci étant conformes aux critères et aux objectifs visés par le Règlement numéro PC-2628-9 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale applicable aux bâtiments d'intérêt patrimonial et aux secteurs anciens de Pointe-Claire.

**2010-607**

**APPROBATION – PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – 311, AVENUE INGLEWOOD ET 130, AVENUE AMBASSADOR, POINTE-CLAIRE**

ATTENDU QUE le Règlement numéro PC-2628-9 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale applicable aux bâtiments d'intérêt patrimonial et aux secteurs anciens de Pointe-Claire auquel est assujettie la propriété située au 311, avenue Inglewood et au 130, avenue Ambassador exige que préalablement à l'émission d'un certificat d'autorisation et/ou d'un permis de lotissement et/ou de construction, les plans soient soumis pour approbation par le conseil;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale mentionnés ci-dessous suite à l'envoi spécial du 13 octobre 2010.

Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri  
Appuyé par monsieur le conseiller Grenier, et unanimement  
D'approuver les documents suivants :

**RÉSOLU :**

1. Le plan du 7 octobre 2010 intitulé «plan de conditions existantes et de démolition – révision 1» préparé par Beaupré et Associés soumis auprès du Service d'urbanisme le 12 octobre 2010; et
2. Le plan du 7 octobre 2010 intitulé «aménagement et surfaces/ plantation» préparé par Beaupré et Associés soumis auprès du Service d'urbanisme le 12 octobre 2010

relativement à l'aménagement paysager de la propriété/terrain situé au 311, avenue Inglewood et 130, avenue Ambassador (École secondaire Félix-Leclerc – Projet Verdir), ceux-ci étant conformes aux critères et aux objectifs visés par le Règlement numéro PC-2628-9 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale applicable aux bâtiments d'intérêt patrimonial et aux secteurs anciens de Pointe-Claire.

**2010-608**

**APPROBATION – PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – 35, AVENUE CARTIER, POINTE-CLAIRE**

ATTENDU QUE le Règlement numéro PC-2628-9 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale applicable aux bâtiments d'intérêt patrimonial et aux secteurs anciens de Pointe-Claire auquel est assujettie la propriété située au 35, avenue Cartier exige que préalablement à l'émission d'un certificat d'autorisation et/ou d'un permis de lotissement et/ou de construction, les plans soient soumis pour approbation par le conseil;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale mentionnés ci-dessous suite à l'envoi spécial du 13 octobre 2010.

Il est proposé par monsieur le conseiller Trudeau  
Appuyé par monsieur le conseiller Labbé, et unanimement  
D'approuver la proposition soumise auprès du Service d'urbanisme le 8 octobre 2010 par Mme L. Mandanici de la société Sutton Performer relativement au remplacement d'une fenêtre par une

**RÉSOLU :**

porte simple et à l'enlèvement de la porte existante au 35, avenue Cartier (L. Mandanici), celle-ci étant conforme aux critères et aux objectifs visés par le Règlement numéro PC-2628-9 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale applicable aux bâtiments d'intérêt patrimonial et aux secteurs anciens de Pointe-Claire.

**2010-609**                    SOUTIEN FINANCIER – ECOMUSEUM

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri  
Appuyé par monsieur le conseiller Labbé, et unanimement  
D'accorder un soutien financier de 500 \$ à l'Ecomuseum; et

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-02-193-00-989, le tout tel qu'il appert du certificat n° 10-3069 émis par la trésorière.

**2010-610**                    SOUTIEN FINANCIER – LES GRANDS FRÈRES GRANDES SŒURS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Smith  
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement  
D'accorder un soutien financier de 500 \$ aux Grands Frères –  
Grandes Sœurs de l'Ouest-de-l'île; et

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-02-193-00-989, le tout tel qu'il appert du certificat n° 10-3066 émis par la trésorière.

**2010-611**                    SOUTIEN FINANCIER – CHEVALIERS DE COLOMB

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri  
Appuyé par monsieur le conseiller Trudeau, et unanimement  
D'accorder un soutien financier de 500 \$ aux Chevaliers de Colomb  
pour leur projet de paniers de Noël; et

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-02-193-00-989, le tout tel qu'il appert du certificat n° 10-3064 émis par la trésorière.

**2010-612**                    PUBLICITÉ – PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Smith  
Appuyé par monsieur le conseiller Labbé, et unanimement  
D'acheter un espace publicitaire au coût de 600 \$ dans le  
programme souvenir de la 3<sup>e</sup> édition de l'encan bénéfique organisé  
par Partage-Action de l'Ouest-de-l'île; et

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-02-111-00-349, le tout tel qu'il appert du certificat n° 10-3065 émis par la trésorière.

**2010-613**                    NOMINATION – MEMBRES DU COMITÉ DE DÉMOLITION

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Trudeau  
Appuyé par monsieur le conseiller Labbé, et unanimement  
D'approuver la nomination des trois (3) personnes mentionnées ci-  
dessous pour agir en tant que membres du Comité de démolition, et  
ce, pour une période de deux (2) ans, à compter de la date de la  
nomination:

- Monsieur Aldo Iermieri ;
- Monsieur Paul Bissonnette ;
- Monsieur Dennis Smith.

**2010-614**                    NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Trudeau  
Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement  
DE nommer monsieur le conseiller Jean-Pierre Grenier pour agir en  
tant que maire suppléant et, en tant que remplaçant, si nécessaire,  
du maire McMurchie aux assemblées du conseil d'agglomération de  
Montréal, pour les mois de décembre 2010, janvier et février 2011.

**2010-615** AUTORISATION – MODIFICATIONS AU CONTRAT –  
CONSTRUCTION D'UN CHALET AU PARC DU VOYAGEUR  
(PG100003)

**RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Trudeau  
Appuyé par monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement  
D'autoriser un paiement de 12 428,95 \$ relatif aux modifications de  
contrat pour la construction d'un chalet au parc du Voyageur, à la  
société «QUADRAX ET ASSOCIÉS EG (9200-1643 Québec inc.)»;  
et

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-22-409-02-404, le  
tout tel qu'il appert du certificat n° 10-3013 émis par la trésorière.

**2010-616** AUTORISATION – MODIFICATIONS AU CONTRAT –  
AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATIONS DU CENTRE  
AQUATIQUE MALCOLM-KNOX (PG80013)

**RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Smith  
Appuyé par monsieur le conseiller Grenier, et unanimement  
D'autoriser un paiement de 183 304,75 \$ relatif aux modifications de  
contrat pour l'agrandissement et les rénovations du Centre  
aquatique Malcolm-Knox, à la société «KINGSTON BUYERS INC.»;  
et

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-22-407-02-743, le  
tout tel qu'il appert du certificat n° 10-3060 émis par la trésorière.

**2010-617** CRÉATION D'UN COMITÉ ET APPROBATION DES CRITÈRES DE  
SÉLECTION – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA  
RÉALISATION D'UN PLAN DIRECTEUR DE CINQ ANS DES  
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

**RÉSOLU :** Il est proposé par le conseiller Iermieri  
Appuyé par le conseiller Smith, et unanimement  
D'autoriser que les personnes suivantes soient désignées à  
composer le comité aux fins d'évaluation des offres relativement au  
contrat de services professionnels d'un plan directeur de cinq ans  
des technologies de l'information, à savoir:

- M. Guy Gauthier (directeur du Service de l'ingénierie et de l'usine  
du traitement de l'eau), Mme Charlotte Brown (chef de section –  
Services techniques - bibliothèque), M. Jean Leprohon (chef de  
division - Informatique) et Mme Nicole Laniel (chef de section –  
Ressources matérielles), à titre de secrétaire du comité; et

D'approuver les critères de sélection établissant la grille d'évaluation  
contenue dans le devis des documents d'appel d'offres, comme suit:

	<b>Pointage</b>
<b>1. LA FIRME (25 points)</b>	
1.1 Présentation et organisation de la firme	5
1.2 Expérience pertinente en milieu municipal	20
<b>2. COMPÉTENCE DE L'ÉQUIPE (30 points)</b>	
2.1 Compétence, expérience et disponibilité du chargé de compte	15
2.2 Compétence, expérience et disponibilité de l'équipe affectée au mandat	15
<b>3. COMPRÉHENSION DES ENJEUX DE POINTE-CLAIRE ET DU MANDAT</b>	10
<b>4. VALIDITÉ DE LA MÉTHODOLOGIE ET DU PLAN DE TRAVAIL</b>	20
<b>5. CALENDRIER RÉALISTE DE RÉALISATION</b>	15
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

**2010-618** OCTROI D'UN CONTRAT – REMPLACEMENT DES  
CONTRÔLEURS DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION AU  
CENTRE CULTUREL STEWART HALL

**RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette Appuyé par le monsieur le conseiller Iermieri, et unanimement D'octroyer un contrat pour le remplacement des contrôleurs de chauffage et de climatisation au Centre culturel Stewart Hall, à la société «GER-BI INC.» pour un montant de 39 873,09 \$, incluant les taxes, et ce, conformément aux documents de l'appel d'offres n° IG100006; et

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 1-03-920-10-021, le tout tel qu'il appert du certificat n° 10-3070 émis par la trésorière.

**2010-619** AUTORISATION – PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE «PRO AQUATICS»

**RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Labbé Appuyé par monsieur le conseiller Grenier, et unanimement D'autoriser madame Jane Stowe, coordonnatrice – Programmes spéciaux et madame Margaret McLean, coordonnatrice - Programmes, à représenter la Ville de Pointe-Claire à la conférence «Pro Aquatics», qui aura lieu à Muskoka, Ontario du 3 au 5 novembre 2010;

DE rembourser les frais encourus par mesdames Jane Stowe et Margaret McLean lors de cette conférence.

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation aux postes budgétaires 1-02-701-11-451 et 1-02-701-16-459.

**2010-620** APPROBATION - LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISION NON DÉLÉGUÉE POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2010

**RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette Appuyé par monsieur le conseiller Smith, et unanimement D'approuver la liste des changements au personnel par décision non déléguée pour le mois de novembre 2010, telle que signée par Me Jean-Denis Jacob, directeur général et M. André Lévesque, chef de division – Ressources humaines.

**2010-621** LEVÉE DE LA SÉANCE

**RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Iermieri Appuyé par monsieur le conseiller Smith, et unanimement DE lever la présente séance à 23 h 15.

\_\_\_\_\_  
Bill McMurchie, maire

\_\_\_\_\_  
Lucie Tousignant, greffière